

COMMUNIQUE de PRESSE

La filière betterave – sucre – alcool accueille favorablement la réponse apportée par le Ministre de l’agriculture à la crise sanitaire de la jaunisse virale

Les représentants de la filière betterave – sucre - alcool ont accueilli avec satisfaction le plan d’action présenté par le Ministre de l’agriculture face à la menace que constitue l’épidémie de jaunisse virale pour la pérennité de la filière. Face à l’urgence sanitaire, ce plan a pour objectif de conforter les planteurs pour leurs emblavements futurs, de garantir l’approvisionnement des fabricants de sucre afin de préserver une filière française forte et compétitive.

Il répond aux grands objectifs de défense de la souveraineté tant sur le plan de l’alimentation (humaine et animale) que sur le plan énergétique (production de biocarburants) et prophylactique (production de gel hydroalcoolique).

La filière soutient le plan d’action proposé par le Ministre afin de faire face à l’impasse technique dans laquelle les agriculteurs se trouvent pour lutter contre le virus de la jaunisse de la betterave. En accompagnement de ces mesures, elle s’est engagée à la mise en œuvre d’un plan de prévention ambitieux intégrant des mesures de surveillance, réduction des doses utilisées, adaptation des itinéraires techniques, communications.

Ce plan d’action vise à conforter la culture de la betterave tout en accompagnant les agriculteurs dans une phase de transition où il n’existe pas encore d’alternative pour protéger la betterave des pucerons et de la jaunisse. C’est sur cette base que la filière pourra consolider utilement les engagements autour de la pérennité de l’outil industriel et conforter sa souveraineté alimentaire.

Pour la campagne 2020-2021, un dispositif d’indemnisation devra être activé rapidement et dûment proportionné pour les planteurs les plus touchés. Le recours au plan de relance permettra aux industriels de poursuivre leurs efforts de modernisation et de performance.

En outre le gouvernement amplifiera son soutien à la recherche de solutions alternatives par une dotation de 5 Millions d’€ qui pourrait être pilotée conjointement par l’INRAE, l’ITB et la profession.

Enfin, la nomination du Délégué interministériel dont la mission démarrera à la rentrée, constitue un gage de bonne mise en œuvre de ces actions.

Selon Jean-Philippe GARNOT, président de l’AIBS, « Nous attendons maintenant que ces engagements soient rapidement suivis d’effets. On est dans une course contre la montre, afin que l’amont de la filière puisse prendre ses décisions d’assolement et organiser sa production à temps. Cela concerne tout autant l’agriculteur que les semenciers pour l’enrobage des graines. »